

persuadés quand même, que nous sommes au-dessus des animaux, que l'homme a une destinée.

• (8.30 p.m.)

On place ainsi la question sur la plan philosophique. Malheureusement, à notre époque, nous avons eu du mal à harmoniser notre philosophie avec nos progrès techniques. A certains égards, comme en science par exemple, le progrès technique a devancé énormément notre philosophie. Nous avons réussi à désintégrer l'atome; nous avons acquis une puissance énorme, mais nous ne savons qu'en faire; nous en avons peur. Nous sommes parvenus à prolonger la vie mais sans savoir comment régler le problème de la surpopulation et celui de la vieillesse. Nous avons fait des progrès scientifiques dans plusieurs domaines où notre philosophie s'est laissée distancer.

En l'occurrence, avec l'étude de la motion dont nous sommes saisis, nous faisons des progrès sur le plan philosophique, sachant très bien que nos moyens techniques sont défectueux; en réalité, nous n'en avons aucun. Dans le domaine de la réadaptation, de la criminologie et de la réforme pénale, nous admettons que nous sommes presque ignares. Nous n'avons pas prêté attention à ces domaines. Nous avons caché des hommes dans des pénitenciers à l'abri du monde. Nous avons adopté l'attitude de l'autruche et maintenant, alors que nous voulons faire progresser notre société, nous constatons que nous ignorons presque tout de la réadaptation.

Est-ce surprenant lorsqu'on pense que l'on a dépensé plus d'argent à chauffer les condamnés qu'à tous les domaines de réadaptation? Cela présente maintenant un problème. Quelle en est la solution? Nous avons exprimé le désir d'abolir la peine capitale et nous essayons maintenant de trouver des solutions à notre négligence passée, négligence que nous avons acceptée pendant plusieurs décennies.

Il y a eu des recommandations comme celles du député de Leeds (M. Matheson) qui voulait établir une île du diable dans la région presque arctique où l'on isolerait les prisonniers. Ceux qu'on y enverrait feraient l'objet de condamnations à vie qu'on ne pourrait annuler, autrement dit, les prisonniers qu'on enverrait dans cette île y seraient isolés pour le reste de leurs jours.

L'idée même d'un isolement perpétuel leur retire tout espoir de liberté, et nous avons nié que l'homme est plus qu'un animal car nous l'avons ravalé au rang des animaux. Un être humain doit avoir une destinée, il doit avoir l'espoir; sans l'espoir, il n'est plus homme. Autrement, c'est un animal. Par con-

[M. Otto.]

séquent, les abolitionnistes ou les pseudo-abolitionnistes qui désirent supprimer la peine de mort et y substituer l'idée de l'emprisonnement à perpétuité, préconisent un châtiement qui est en fait pire que la mort.

Si cette résolution est adoptée et si la Chambre finit par abolir la peine de mort, il y a beaucoup de vivants qui regretteront le jour de cette adoption, beaucoup qui doivent faire appliquer la loi, notamment les services de police, les procureurs, les chefs et les gardiens de prison maudiront le jour de l'abolition de la peine de mort. Nous ne les avons pas convaincus, pas plus que nous-mêmes, du bien-fondé de la l'abolition de la peine capitale. Nous devons les en convaincre, ils sont responsables de l'application de la loi qui nous est proposée. En conséquence, ils prendront les précautions nécessaires pour protéger leur vie. Dans peu de temps, nous attendrons parler de cruautés barbares contre les prisonniers, comme on n'en a pas vu depuis des siècles. Ceci arrivera parce que nous ne sommes pas encore prêts pour abolir la peine capitale.

En dépit de ce que j'ai dit, monsieur l'Orateur, je voterai pour l'abolition de la peine capitale parce que, si elle n'est pas abolie, aucun effort ne sera accompli dans le vaste domaine des recherches et de la criminologie. Grâce à l'abolition de la peine capitale, ces problèmes nous préoccupent chaque jour, et les organes d'information nous rappelleront de temps à autre que nous sommes dépassés de loin, que nous devons consacrer plus de temps, plus d'effort et plus d'argent aux recherches sur la criminologie. Nous devons découvrir pourquoi les criminels deviennent des criminels et trouver les moyens de les traiter.

Je suis tout à fait sincère dans mes convictions, monsieur l'Orateur. J'ai une conviction, presque une obsession, que l'homme est plus qu'un animal. Je crois que nous avons atteint le moment de changer notre philosophie de la vie, et partant, d'élaborer de nouvelles méthodes dans le vaste domaine de la réhabilitation, afin d'éliminer une fois pour toutes la question de la peine capitale.

Monsieur l'Orateur, j'exhorte les honorables députés à voter pour l'abolition, sans un sentiment erroné de sécurité ou d'orgueil que l'abolition éliminera tous les problèmes. Tel ne sera pas le cas. Nous aurons les problèmes des criminels; nous aurons le problème de la réhabilitation des condamnés à perpétuité; nous devons y consacrer plus de temps, plus d'énergie et plus d'argent. Nous devons mettre plus d'énergie au service de la recherche afin de trouver de nouvelles méthodes de réhabilitation des criminels.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Monsieur l'Orateur, alors que tous les députés ont pesé